



# **COMPTE-RENDU**

# **REUNIONS TERRITORIALES** → HAGUENAU – LE 8 FEVRIER 2018

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional pour l'Aménagement, le

Développement Durable et l'Egalité des Territoires (SRADDET), la Région Grand Est a souhaité débuter l'année 2018 par un temps fort de concertation au sein des territoires sur la stratégie du SRADDET.

Cette étape clé de partage, d'échanges et de consolidation du projet s'est déroulée en 13 rencontres territoriales qui avaient pour objectifs de :

- ✓ Diffuser largement la synthèse du diagnostic du SRADDET et partager une vision commune des atouts, des potentialités et des enjeux du Grand Est.
- ✓ Présenter le projet de stratégie du SRADDET en 40 objectifs, élaboré grâce
  - au travail de co-construction en séminaires et aux contributions écrites reçues.
- ✓ Enrichir les objectifs par une approche territoriale dans une cadre participatif.
- ✓ Annoncer les étapes suivantes d'élaboration du fascicule, document de mise en œuvre des objectifs à travers des règles et des mesures d'accompagnement.

La réunion territoriale tenue à Haguenau a rassemblé 115 personnes, principalement élus des EPCI, SCOT, Pays, Départements et Communes ainsi que des représentants professionnels et associatifs.



# Accueil:

Claude Sturni introduit la réunion territoriale en sa qualité de Maire d'Haguenau et de Président de la Communauté d'agglomération de Haguenau, et remercie le public de sa présence en grand nombre. L'enjeu de cette réunion est de comprendre comment la Région construit et prévoit de mettre en œuvre ce « Schéma des schémas », qui doit orienter la politique régionale et les schémas locaux pour les années à venir. M. le Maire insiste sur la participation et la concertation autour du SRADDET, qui ont permis de parvenir à un document co-construit qui comprend réellement les contributions des territoires.



Il rappelle par ailleurs les grandes caractéristiques de son territoire et sa place dans le Grand Est : le territoire d'Haguenau se situe ainsi à l'extrémité Nord-Est du territoire et constitue une passerelle entre l'Eurométropole de Strasbourg et Karlsruhe, ce qui représente un levier de développement important. L'enjeu transfrontalier est donc central pour ce territoire. Il s'agit d''un territoire qui possède une histoire forte, mais cherche aussi à s'ancrer dans le présent et le futur. Il est notamment marqué par une activité industrielle très prégnante et se trouve ainsi dans une situation singulière en termes de développement économique et d'emploi. L'enjeu pour le territoire d'Haguenau réside dans le développement d'un fonctionnement en réseau, notamment entre le nord et sud de l'Alsace. Il est donc nécessaire de désenclaver cette partie du territoire par des axes et réseaux structurants afin de la relier au reste du territoire et aux polarités majeures du Grand Est, ce qui passe par l'investissement dans des grands projets.

Face à ces enjeux, la contribution au SRADDET est primordiale car ce schéma s'imposera aux territoires via les SCoT et les documents d'urbanisme. Les objectifs définis seront donc importants pour le développement et le bien vivre du territoire.

## Démarche et Calendrier

**Martine Lizola**, Présidente de la Commission Aménagement des territoires et Co-Présidente du SRADDET, présente ensuite les modalités et le calendrier d'élaboration du SRADDET. Elle rappelle notamment que le SRADDET a pour objectifs de :

- ✓ Mettre en cohérence, simplifier et articuler au sein d'un document unique de nombreux schémas régionaux préexistants. Il s'agit donc d'un document intégrateur et multithématique.
- ✓ Structurer l'aménagement et le développement de la Région autour d'axes forts et d'une stratégie définie pour 25-30 ans et partagée avec l'ensemble des acteurs. Pour ce faire, la Région a mis en place un large dispositif de concertation. La participation importante observée lors des séminaires organisés au 2ème trimestre 2017 (2 500 personnes mobilisées au total) et annoncée sur les rencontres territoriales permet en effet à la Région de co-construire des objectifs et des règles à la hauteur des ambitions du Grand Est et compatibles avec les projets locaux. Par ailleurs, des temps de contributions directes par courrier ou en ligne sont organisés pour permettre une expression plus individuelle et ciblée.
- ✓ Définir des règles communes sans pour autant créer de tutelle dans le respect du principe de subsidiarité. Le SRADDET est en effet un document opposable avec, pour les SCOT, PLU, Chartes de PNR, PDU et PCAET, un rapport de prise en compte des objectifs et de compatibilité aux règles générales.

# Présentation du projet de diagnostic et des enjeux

Les principaux enseignements du diagnostic, réalisé à partir des contributions, des premiers temps de concertation et des expertises techniques mobilisées dans la démarche, sont ensuite présentés. Pour plus de détails, se reporter à la synthèse distribuée et au support de présentation projeté, les deux étant accessibles en ligne.

# Présentation de la stratégie en 3 axes et 40 objectifs

Puis, dans une volonté de co-construction du SRADDET avec les acteurs des territoires, l'essentiel de la rencontre est consacrée à la présentation et aux échanges autour des 3 axes et 40 objectifs du projet de stratégie régionale.



# Axe 1 Grand Est, terre de coopérations, solidaire et européenne

Entièrement fibrée, maillée de réseau de transport et d'énergie, traversée par des corridors écologiques, la région Grand Est est bien structurée. Ses centralités urbaines fonctionnent en réseau et optimisent les échanges. Espace de coopération, elle incarne le fait européen.

### Nos territoires connectés

Le Grand Est renforce son attractivité en consolidant ses réseaux numériques, énergétiques, écologiques et de transports. Le développement des pôles urbains en lien avec leurs territoires d'influence et des interconnexions avec les régions voisines et les pays frontaliers permet à la région d'être mieux structurée, au service de ses habitants.



- Connecter chaque habitant et chaque entreprise au très haut débit et développer les usages du numérique
- 2 Structurer les territoires et consolider l'armature urbaine
- Pérenniser les infrastructures de transport, en particulier son réseau capillaire secondaire
- 4 = Préserver et reconquérir les corridors écologiques (trame verte et bleue)
- 5 Adapter les réseaux de transport d'énergie (électricité et gaz)

# Une même ambition pour chaque territoire

Le développement des solidarités et des réciprocités entre les territoires permet une meilleure cohésion régionale. Des coopérations renforcées où chacun a sa place donneront lieu à un rééquilibrage harmonieux notamment pour le désenclavement des secteurs ruraux.

- Rechercher les solidarités interterritoriales en s'appuyant sur les spécificités des territoires
- 7 Développer les solidarités amont/aval et urbain/rural dans la gestion de l'eau
- B = Désenclaver les territoires isolés et gommer les effets frontières



#### Une mobilisation collective



Le devenir de nos territoires se fera par la mobilisation de l'ensemble des acteurs et des citoyens de la région. Il s'agit, dans tous les domaines d'action, de favoriser la coopération, l'expérimentation et l'engagement à tous les niveaux de décision.

- 9 » S'ouvrir sur le monde, renforcer toute forme de coopération et expérimenter
- 10 Organiser les gouvernances dans les grandes thématiques du schéma
- 11 Associer les acteurs du territoire dans la mise en œuvre de cette stratégie
- 12 Améliorer la connaissance, sensibiliser et encourager l'implication du citoyen



PROJET



# → Questions/remarques sur les corridors écologiques et la gestion forestière :

- Un représentant d'Alsace Nature Environnement évoque deux sujets importants que sont les corridors écologiques et la forêt. Il souligne que les projets de chantiers Nature et les plantations de haies ne suffiront pas à reconstituer les trames vertes et bleues, et qu'il existe donc un vrai besoin de développer une politique de maîtrise foncière. Il convient de



dédier des terrains spécifiques pour la replantation de haies forestières ou de réserver des espaces le long des chemins agricoles et des cours d'eau pour mettre en place cette reconquête. Le manque d'arbres à l'échelle régionale est prégnant et actuellement aucune politique n'est menée pour répondre à ce manque. Cependant, ni Voies Navigables de France, ni les agriculteurs, ne paraissent enclins à soutenir ce type de projets de réimplantation. Un dialogue est donc nécessaire afin d'expliquer et d'encourager ces démarches. L'exemple de l'Allemagne peut être intéressant, notamment avec son objectif affiché de recréer 20 000 kilomètres de haies, notamment pour les chats sauvages.

**Réponses**: La biodiversité est une thématique pleinement traitée par le SRADDET et les trois anciens SRCE y sont intégrés. L'axe 2 et 3 du SRADDET donnent tout particulièrement une place importante à ces thématiques.

# → Questions/remarques sur le développement numérique :

- Un élu partage l'objectif n°1 mais s'interroge sur les incertitudes qui demeurent quant au fibrage des zones « optionnelles », déjà câblées, ou encore sur le calendrier de cette couverture du territoire, sachant que tout ne pourra pas être fibré en 3 ans.

Réponses: Cette question concerne spécifiquement les territoires bas-rhinois et haut-rhinois qui s'étaient déjà engagés sur le sujet. La Région n'a pas de levier d'action sur la mise en œuvre de cette tranche conditionnelle et il faut attendre la fin de l'engagement avec les opérateurs. Etant donné que la Région n'a pas de visibilité sur ces engagements, les communes doivent être vigilantes et demander l'appui de la Région lorsque le contrat arrivera à son terme (1 an avant la fin du contrat). La Région travaille activement à cette question et est déjà en lien avec de nombreuses communes concernées.

### → Questions/remarques sur l'armature urbaine :

- Un participant demande une définition claire de l'armature urbaine. De plus, il pointe la crainte de la métropolisation du territoire français ainsi que l'enjeu de l'articulation avec les zones horsmétropoles sous influence et du positionnement de ces espaces dans le processus de métropolisation.

**Réponses**: L'armature urbaine correspond à l'ensemble des agglomérations, villes moyennes et villages du Grand Est qui structure le territoire du Grand Est. Ces solidarités entre les agglomérations et leur bassin de vie sont à prendre en considération par le SRADDET qui ne gomme pas les aspérités de ce système territorial. L'ambition des politiques publiques régionales est bien de porter un développement solidaire et soutenable des territoires à la fois urbains et ruraux en complémentarité.

# → Questions/remarques sur l'approche paysagère :

- La vice-présidente de la Chambre d'Agriculture d'Alsace et vice-présidente du CESER Grand Est indique qu'elle participe à une mission engagée par le ministère de la transition écologique et solidaire sur un guide de l'approche paysagère. Elle demande si le SRADDET a pensé une approche paysagère globale pour le territoire du Grand Est et une spécifique pour chaque territoire, et si les participants ont connaissance de cette approche et de la mission interministérielle de l'architecture.

**Réponses**: L'objectif 28 traite de la question paysagère et du patrimoine naturel en invitant à préserver ces espaces variés qui sont des éléments marquants de la région et qui sont autant de milieux nécessaires au maintien de la diversité écologique du territoire.



# → Questions/remarques sur la concertation autour du SRADDET :

 Concernant l'objectif 12, un élu s'interroge sur les moyens prévus par la Région pour impliquer les citoyens au processus d'élaboration du SRADDET, alors même que la plupart d'entre eux ne sont pas familiés de la nature des documents tels le SCoT ou le SRADDET.



Réponses: Cette question est fondamentale car le processus d'élaboration du SRADDET peut paraître complexe et technique, de plus, le citoyen est éloigné de la sémantique de ce projet. Pour la Région, il est très important de rendre lisible ce schéma aux citoyens car il est éminemment politique et fixe les ambitions et l'organisation du territoire régional à long terme. Pour cela, la Région organisera à court terme une démarche de consultation citoyenne afin de faire participer les habitants de la région, et prévoit d'adapter la stratégie du SRADDET afin qu'elle soit compréhensible pour tous et que les citoyens soient informés des grandes orientations pour l'espace régional.

#### → Questions/remarques sur l'intégration des Pays dans le SRADDET :

- Un participant salue l'avancement de la phase de diagnostic et de concertation qui a fait l'objet de bons retours, notamment sur les séminaires thématiques, mais s'interroge sur le positionnement des Pays et PETR, qui n'ont pas la compétence des SCoT. En effet, dans l'élaboration du SRADDET, les SCoT ont été beaucoup associés, à contrario des Pays et des PETR, alors même que ces deux entités ont un rôle majeur dans l'inter-territorialité et la coopération entre les EPCI, très nombreux dans la région Grand Est (environ 150). Quel peuvent donc être le pouvoir et l'apport de ces territoires de projet dans la mise en œuvre des préconisations stratégiques du SRADDET?

**Réponses :** Si un pays se transforme en PETR, il peut porter la compétence SCoT. Le point de fragilité des SCoT et des Pays se situe principalement au niveau de l'ingénierie des projets, ce qui peut faire l'objet d'un accompagnement de la Région qui est la structure accompagnatrice de l'ingénierie des territoires et peut ainsi actionner le levier du passage à l'acte au niveau local.

### → Questions/remarques sur les infrastructures de transport :

Le Président de l'association des usagers des transports du Grand Est félicite la Région d'avoir fait du maintien et du développement des infrastructures de déplacements un objectif de l'axe 1. Il insiste sur le besoin de mettre en œuvre une réelle politique d'intermodalité et de multimodalité, comme en Allemagne par exemple, en mettant notamment l'accent sur le dernier kilomètre (bus urbain, taxi bus, transport à la demande, etc.). La nécessité est également de penser la mobilité des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées. Pour ces derniers, il invite à être vigilant sur le covoiturage qui ne correspond pas nécessairement aux besoins et peut au contraire augmenter la dépendance. Il pointe aussi les possibles nouvelles frontières des mobilités, particulièrement au vu des effets de la tarification ferroviaire dans le Grand Est qu'il s'agit de penser en lien avec les territoires voisins et en incluant dans l'analyse les travailleurs interrégionaux ou transfrontaliers. Enfin, la problématique des liaisons avec les espaces voisins est à considérer. Il regrette d'ailleurs que le diagnostic n'insiste pas beaucoup sur l'absence de liaison Nord-Sud ou Est-Ouest et l'abandon des projets envisagés pour y répondre. Il insiste donc sur le besoin de traiter de manière égale les citoyens régionaux, de ne pas créer de nouvelles injustices et de proposer de nouveaux choix de transports collectifs, alternatifs à la voiture individuelle.

**Réponses :** La Région note que ces préconisations ont déjà été prises en compte, notamment à la suite de la contribution de la FNAUT. L'objectif pour la Région est de faciliter les mobilités comme support de l'emploi et en tant que facteur d'égalité entre les citoyens, qu'ils soient valides ou non.



# Axe 2 Grand Est, terre de richesses et de savoir-faire

Riche de ses territoires variés, la région Grand Est développe son économie locale en conciliant compétitivité, efficacité énergétique et qualité environnementale. Elle se positionne sur les filières durables et l'excellence de ses produits. Elle attire par son patrimoine culturel et naturel qu'elle valorise et préserve. Elle offre à ses habitants bien-être et qualité de vie pérenne.

#### Nos ressources, moteurs de l'économie locale



Le Grand Est met à profit les ressources et les savoir-faire spécifiques de son territoire. Ces richesses sont valorisées et développées durablement dans le respect des enjeux écologiques.

- 13 Créer les conditions favorables au développement économique territorial
- 14 Conforter l'agriculture de demain productive et de proximité
- 15 Valoriser la ressource en bois avec une gestion multifonctionnelle des forêts
- 16 Développer le mix énergétique avec les énergies renouvelables
- 17 = Généraliser les rénovations énergétiques du bâti
- 18 Valoriser les plateformes de transport multimodales (notamment le fluvial)

# Une belle région où il fait bon vivre

Les richesses de notre territoire, paysagères, culturelles, patrimoniales ainsi que la qualité de vie qu'il offre, constituent des atouts à promouvoir pour faire rayonner le Grand Est.

- 19 Véhiculer une image positive du Grand Est, un récit commun
- 20 Développer le tourisme en valorisant nos spécificités territoriales
- 21 Miser sur la culture comme un des facteurs d'attractivité des territoires
- 22 = Renforcer l'offre de santé et valoriser l'offre sportive et de nature
- 23 Optimiser les services de proximité et leur accès (mobilité, numérique)



#### Une nature préservée et valorisée pour les générations futures

C'est une responsabilité majeure du Grand Est, à l'égard de ses habitants et des générations futures, de préserver le patrimoine naturel spécifique de notre région, sa ressource en eau, sa biodiversité, ses espaces.



- 24 = Améliorer la qualité de l'air et de l'eau en lien avec la santé
- 25 Gérer la quantité de la ressource en eau
- 26 Préserver le patrimoine naturel, les paysages et les fonctionnalités des milieux
- 27 = Économiser le foncier
- 28 Adapter les capacités et la localisation des installations de traitement des déchets



PROJET



# → Questions/remarques sur le tourisme :

 Concernant l'objectif 20 et le tourisme, le président du SCoT de la Bande Rhénane Nord pointe qu'à l'échelle du Grand Est, il existe quelques marques touristiques fortes: le Champagne, les marques Lorraine, Vosges et Alsace... Pour cette dernière, afin de promouvoir la destination dans sa globalité, les agences de développement touristique des deux départements ont fusionnées. La marque Alsace, et l'enjeu de sa



promotion, se devait d'être réunie au sein d'une même entité pour porter des problématiques communes telles que l'enjeu de valorisation des ports du Rhin, pour laquelle la consolidation de la marque Alsace est essentielle.

**Réponses :** La Région travaille sur cette question, qui sera traitée par le Schéma Régional de Développement Touristique en cours d'élaboration, et qui devra être tranchée dans ce cadre. Le SRADDET s'articule par ailleurs avec ce schéma.

#### → Remarques sur le patrimoine naturel et la ressource bois :

- Concernant la préservation de la ressource bois, un participant regrette que seule une faible partie de la forêt de Haguenau soit classée en réserve intégrale, ce qui limite le retour à l'état sauvage de cet espace. La question posée est de savoir si les politiques publiques dans le Grand Est et plus globalement en France, vont promouvoir la création de plus nombreux projets de sanctuaires forestiers ou de parcs nationaux forestiers.

#### → Questions/remarques sur l'agriculture :

- Un représentant de la chambre d'agriculture du Bas-Rhin exprime sa satisfaction de voir l'agriculture occuper une place importante dans le SRADDET car il s'agit d'un atout au niveau régional mais qui rencontre également des difficultés et pose de nombreuses problématiques. Il convient en effet d'envisager l'agriculture de demain afin de prévoir les mutations à l'avance, les investissements à réaliser, sans quoi les projets ne peuvent être mis en place. De nombreuses filières existent au sein de l'espace régional et il est nécessaire de les soutenir pour qu'elles continuent à faire partie des premières forces économiques de la région. Concernant les projets d'avenir, et notamment l'objectif de créer une agriculture de proximité, les agriculteurs sont en accord avec cette orientation mais il faut l'adapter de façon différenciée car tous les agriculteurs ne sont pas en mesure de s'inscrire dans cette logique. De même, la profession agricole soutient l'utilisation et la revalorisation des friches industrielles, bien qu'il soit nécessaire de considérer le surcoût de tels objectifs. Concernant les haies bocagères, il en reste un certain nombre sur le territoire et une trame a été mise en place le long des cours d'eau mais il est difficile d'en implanter davantage compte-tenu des diverses contraintes et du manque d'implication de l'ensemble des acteurs.

**Réponses :** La Région valorise le maintien de deux types d'agriculture qui doivent coexister : une agriculture alimentaire de proximité, et une agriculture productive tournée vers le commerce extérieur. La Région ne se place pas dans une logique de modèle exclusif sur cette question mais de complémentarité.

#### → Questions/remarques sur l'agriculture :

- Concernant l'objectif 23 et les services de proximité, un élu note que les problématiques et objectifs présents dans le SRADDET sont cohérents avec ceux travaillés dans le cadre des Schémas Départementaux d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP), mais que les difficultés actuelles se situent au niveau des moyens mis en place. L'enjeu est de ne pas fermer les services dans les secteurs ruraux pour les concentrer dans les métropoles. Or, la dynamique actuelle tend vers cela, aidée par la numérisation qui permet un certain nombre d'évolutions. Il s'agit de veiller à ne pas créer une inégalité entre les territoires et les citoyens, certains ayant accès à des services présentiels en milieu urbain, et les autres à des services numériques à distance en secteur rural. Le tout numérique n'est donc pas un idéal à



encourager. Le défi concernant les services tant publics que privés est donc réel et visible au sein des territoires, notamment à Haguenau. Audelà de l'objectif, il faut s'interroger sur les moyens et les stratégies pour préserver et optimiser les services dans tous les territoires de la région.



**Réponses :** La Région partage cette crainte du maintien des services et estime qu'il faut envisager le numérique comme un outil et non comme une substitution entière à l'accueil présentiel. Cette question des services doit cependant être

partagée avec tous les acteurs concernés qui doivent être responsabilisés : l'Etat, les départements, les collectivités locales etc. Sur la problématique des moyens, la Région prend en compte le besoin exprimé et précise que cette question sera traitée dans un second temps, après avoir défini une stratégie et des objectifs clairs dans le SRADDET, afin de définir une feuille de route opérationnelle. Le schéma se concentre en effet avant tout sur la stratégie et la planification et doit permettre une adaptation des politiques publiques locales au regard des orientations et règles définies. Cette stratégie doit enclencher une dynamique et être flexible, ce que permet le SRADDET par sa nature.

#### → Questions/remarques sur le logement social :

- Le directeur de l'Areal, l'association régionale des organismes HLM d'Alsace, rappelle quelques éléments de contexte en termes de logements sociaux dans le Grand Est. Le territoire régional compte 420 000 logements sociaux répartis entre 80 bailleurs. La production de logements sociaux est de 6000 logements par an, égal au nombre de rénovations, représentant un investissement total de 1,2 milliards d'euros par an. Dans les objectifs du SRADDET présentés, la problématique du logement social peut être intégrée de manière transversale dans plusieurs objectifs, et notamment en lien avec la ressource en bois. En effet, les bailleurs sociaux essaient d'être innovants, notamment dans la rénovation de leur bâti et l'utilisation de matériaux plus responsables. Cependant, cette volonté d'innovation et de transition requiert un financement important et nécessite des subventions ou des aides telles que le FEDER.

**Réponses**: La Région soutient les politiques de rénovation énergétique des logements et notamment celles concernant le logement social, qui représente un nombre de logements important à l'échelle régionale.



# - Axe 3 Grand Est, terre d'innovations et de solutions durables

Tournée vers l'avenir, créative et audacieuse, la région Grand Est organise les mobilités de demain et œuvre pour un urbanisme renouvelé où vivre ensemble porte ses fruits. Ses citoyens sont acteurs des changements et contribuent à un développement durable et exemplaire.

# De nouveaux comportements pour respecter la planète

En matière d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat, le territoire évolue et fait appel à la responsabilité de tous. Dans cette dynamique de transition, de nouvelles pratiques et des modes de vie qui tiennent compte des grands enjeux environnementaux sont à adopter.

- 29 Optimiser le foncier et respecter les corridors écologiques
- Faire du renouvellement urbain de qualité et résilient aux risques et au changement climatique
- 31 Mettre les mobilités au cœur de l'urbanisme
- 32 Adapter l'habitat aux dynamiques, aux modes de vie et généraliser les rénovations énergétiques
- Responsabiliser le citoyen, encourager les démarches participatives et les dialogues interculturels, interreligieux, intergénérationnels



Pour faire face aux mutations profondes, telles que le changement climatique et la révolution numérique, des solutions innovantes et durables sont mises en œuvre. Elles renouvellent nos modèles de production, de consommation et de gestion des déchets.

- 34 Promouvoir l'économie circulaire pour limiter le gaspillage des ressources, des matières premières et des énergies
- 35 = Réduire, recycler et valoriser les déchets et diminuer l'exploitation des ressources
- Rechercher l'efficacité énergétique industrielle et accompagner l'économie verte
- 37 Anticiper les impacts du changement climatique et accompagner les mutations des bassins industriels et l'agriculture de demain
- 38 = Réinventer le modèle économique des transports et préparer ses évolutions

## Des mobilités réinventées et responsables

Pour que tous les habitants bénéficient de facilités de déplacement sur l'ensemble du territoire régional, l'offre de mobilité s'appuie sur des choix diversifiés et complémentaires. La mobilité répondra aussi

aux enjeux des flux de marchandises avec des transports plus propres et durables.

- 39 = Promouvoir les mobilités nouvelles, durables et solidaires
- 40 Devenir une référence en matière de logistique de demain

PROJET







# → Questions/remarques sur la transition énergétique des parcs de véhicules :

Le Président de la Fédération des transports de voyageurs pointe le fait que les nouvelles mobilités électriques, très présentes dans les ambitions du SRADDET en lien avec les nouvelles filières énergétiques, requièrent des investissements conséquents, doublant par exemple les coûts pour l'achat d'un car. Il estime que sur ces questions, il y a donc un manque de visibilité quant aux moyens d'adaptation et de transition du parc automobiles.

**Réponses**: La Région est bien consciente que le coût peut être un frein et partage cette préoccupation des transporteurs de voyageurs. Cela fait partie de sa réflexion sur les mobilités durables et alternatives.

#### → Remarques sur les mobilités

- Un intervenant estime que le report des mobilités routières vers des solutions multimodales est difficile car ¾ des déplacements régionaux se font à moins de 150 kilomètres de distance. Il faut donc veiller à ne pas répercuter des coûts trop importants sur les usagers et prendre en compte le fait que le transport routier restera important, particulièrement pour les espaces ruraux parfois enclavés.

#### → Remarques sur l'agriculture

La Région précise que les problématiques liées à l'agriculture seront particulièrement traitées lors d'une réunion spécifique ayant lieu à Reims au mois de Mars. Cela donnera l'occasion d'échanger et d'avoir un débat sur l'agriculture et les orientations du SRADDET sur ce sujet.

#### → Remarques générales :

- Le député de la 9<sup>ème</sup> circonscription du Bas-Rhin salue le travail très ambitieux réalisé dans le cadre du SRADDET et souligne les liens avec les questions traitées à l'Assemblée Nationale. La problématique de la gouvernance et la cohérence entre les bassins de vie lui semble particulièrement importante. Il exprime enfin son attente et son intérêt quant à la suite des travaux du SRADDET.

# Résultats des questionnaires individuels

Des questionnaires individuels permettant à chaque participant d'exprimer son accord avec les objectifs proposés et de les commenter ont été distribués. Parmi les 47 questionnaires recueillis sur cette réunion, les objectifs sont partagés à 82,1% (contre 76% à l'échelle de toutes les réunions territoriales), 3,4% (3,3%) des réponses concernent un objectif non partagé et 14,5% (20,7%) ne se prononcent pas.